



# CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, le 5 août 2024

## COMMUNIQUÉ

Aux membres du Club de natation de Saint-Hyacinthe,

Voilà les différentes modalités d'utilisation des aires de stationnement au Cégep de Saint-Hyacinthe pour les membres des clubs de natation de Saint-Hyacinthe.

Soulignons d'abord que nous maintenons les aires de stationnement gratuites, pour les utilisateurs des terrains de football et de soccer dans les périodes suivantes:

- ✓ *Lundi au vendredi de 8 h à 23 h: 16 décembre au 17 janvier et du 20 mai au 15 août*
- ✓ *Lundi au vendredi de 18 h à 23 h: du 19 août au 13 décembre et du 13 janvier au 16 mai*

**Ces espaces sont situés à l'arrière du collège, inscrit P4 seulement.**

Notons aussi que l'utilisation de l'ensemble des aires de stationnement est gratuite les fins de semaine.

D'autre part, pour l'utilisation en semaine, la tarification régulière est maintenue. Vous avez accès à la vignette « **Loisirs communautaires - soir** » au coût de 24 \$/année. Cette vignette vous permet donc de stationner seulement dans le P5 coter du bloc M, à compter de 16 h durant toute l'année.

Vous pourrez vous procurer cette vignette à la Librairie Coopsco du Cégep de Saint-Hyacinthe, à partir du 18 août, du lundi au vendredi de 7 h 45 à 16 h sur présentation d'une preuve de participation à une activité sportive ou communautaire se déroulant au Cégep de Saint-Hyacinthe.

La direction Cégep de Saint-Hyacinthe

# Plan des espaces de stationnement

**2023**

**BLOC M  
P5**

